

Pro et anti-glyphosate uniquement d'accord sur l'absence d'alternative

© 26/09/2017 |  Terre-net Média

Pro et anti-glyphosate ne sont d'accord que sur une seule chose : il n'y a pas actuellement dans le système agricole dominant, d'alternative à cet herbicide controversé, le plus vendu au monde.

Le **glyphosate** est un désherbant qui permet de « débarrasser chimiquement la terre des adventices, c'est-à-dire les mauvaises herbes, repousses, tout ce qu'on ne veut pas dans la culture suivante », rappelle Dominique Borde, directeur recherche et développement à l'institut technique du végétal, Arvalis. L'autre solution « la plus simple », qui est **le désherbage mécanique**, est « compliquée à mettre en œuvre », selon lui. Il cite en premier lieu « le coût », rappelant une étude de l'institut qui chiffre **l'interdiction du glyphosate** à près d'un milliard d'euro par an pour les céréaliers français, du fait de la baisse des rendements induite. Un chiffre qui grimpe à deux milliards d'euros de préjudice pour le commerce extérieur français, si on ajoute la viticulture, affirme Emilien Guillot-Vignot, porte-parole de la plateforme Glyphosate France, qui regroupe les entreprises commercialisant le désherbant.

Un discours tempéré par Guillaume Riou, secrétaire national de la fédération nationale d'agriculture biologique (Fnab), pour qui, au-delà de la balance commerciale, arrêter de recourir au glyphosate, permet de « réduire énormément les charges de production » pour les exploitants, notamment en termes d'achat d'intrants.

Autre problème, pour le responsable d'Arvalis, celui de la main d'œuvre disponible pour faucher « pas toujours compatible avec les structures d'exploitations ». Un argument battu en brèche par la Fnab : « On peut très bien arriver à mener 150 hectares avec une personne en bio », estime Guillaume Riou. « Evidemment, ça pose des limites pour une personne qui voudrait emmener 300 hectares toute seule, ça veut dire qu'il faut de la main d'œuvre supplémentaire. (...) Sachant qu'on génère des marges à l'hectare qui sont supérieures, il y a moyen de salarier et de générer de l'emploi », estime-t-il.

« Ce sont des marchés où on retrouve de la marge parce qu'aujourd'hui, ce n'est qu'une petite population agricole qui s'investit », répond le porte-parole de la plateforme Glyphosate France.

Les deux camps ne sont pas d'accord non plus sur les conséquences de l'arrêt du glyphosate. Le représentant d'Arvalis met en avant la moindre consommation de fioul grâce au glyphosate parce qu'il n'y a plus besoin de labourer quand Guillaume Riou (Fnab) répond que « le premier gaz à effet de serre en agriculture, ce n'est pas le carbone, mais le protoxyde d'azote généré par les engrais azotés ».

Pas de molécule alternative

Lorsqu'Arvalis vante les vertus de **la conservation des sols**, qui permet de limiter l'érosion des sols et de stocker du carbone, la Fnab prône la rotation plus longue des cultures sur davantage de parcelles. Ils sont d'accord sur une chose cependant : il n'y a pas d'équivalent au glyphosate. « Il faut trouver un produit systémique (qui détruit jusqu'aux racines des herbes indésirables), total (qui détruit tous les types d'adventices), non rémanent (qui permet de ressemer derrière, sans résidu ou risque pour la culture suivante) et pas cher », explique Dominique Borde, qui conclut : « il n'y en a pas ».

« Il y a un modèle qui permet de ne plus utiliser du tout de glyphosate : c'est l'agriculture biologique », réagit Guillaume Riou qui prône « un changement de système agricole ». Cela induit de « prendre des risques, comme il n'y a pas de parapluie chimique : quelque fois ça ne se passe pas bien, les aides à la conversion et l'aide au maintien sont là pour tamponner ce risque ».

Et même les partisans du glyphosate estiment que l'assurance tout risque sans nocivité pour la nature n'est pas pour demain. « Le glyphosate existe depuis 1974, année depuis laquelle on n'a pas été foutu de trouver un produit avec ses caractéristiques », indique Dominique Borde. « Découvrir, formuler et mettre sur le marché une nouvelle molécule, c'est entre 8 et 15 ans », conclut Emilien Guillot-Vignot, soit le temps minimum pour trouver une molécule.